SERRALONGUE notre village

Pastorale *(suite et fin)*

A Jean Amade

La montagne s'anime aux
refrains des pipeaux ;
Le « serrat» endormi prend un
bel air de fête.
Et pour que cette joie éparse
soit complète,
Le souffle du matin chante
avec les oiseaux.

Et parmi les parfums de menthe
qu'on inspire,
Le troupeau porte en lui tant de
gaité qu'on sent
Dans le soleil d'octobre au
rayon caressant
Les charmes du printemps
renaitre et nous sourire…

Mais le soir a jeté son voile
ténébreux ;
L'astre du jour, mourant, à
l'horizon recule.
Et le berger, debout parmi le
crépuscule
Sombre, s'érige en roi
splendide et fabuleux.

Abdon POGGI

Sommaire

Le mot du Maire 2
Vie municipale.....3
Festivités du Millénaire ..9
Liste des délibérations...13
Communication.....14
Vie Associative.....15
Etat civil 19

Le MOT du Maire

Chers amis,

Les 17,18 et 19 août prochains nous commémorerons le millénaire de notre église Sainte Marie. Je vais laisser les différents responsables de cette manifestation s'exprimer dans les pages suivantes, mais je voudrais dès à présent remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont fait un don et nous ont confirmé leur présence à nos côtés pendant les trois jours. Je profite de cette occasion pour encourager tous ceux qui n'ont pas encore pris leur décision à venir nous rejoindre, nous aurons besoin de vous. Le millénaire débutera par l'inauguration de l'œuvre des ferronniers d'art Catalans. Elle reposera sur un socle en granit, qui a été réalisé par Jacques Marqués, aidé par une bande de copains et d'amis.

Le Plan Local d'Urbanisme :

Il suit son cours, pas assez rapidement à mon goût. Des réunions avec le cabinet ARCHI CONCEPT ont eu lieu. La représentante de la **D**irection **D**épartementale des **T**erritoires et de la **M**er est revenue sur la commune accompagnée par une paysagiste. Une première ébauche de zonage a été présentée aux membres du conseil municipal le 15 juin, elle sera expliquée et commentée par la responsable de l'étude, le mardi 10 juillet à 17 heures, au cours d'une réunion publique, dans la salle Jean Marqués. N'hésitez pas à vous renseigner, en mairie, sur l'avancée des travaux.

Un petit point sur les travaux.

*** Les travaux sur la courtine de la tour médiane de Cabrenç :** Ils vont débuter au mois de septembre par l'héliportage des matériaux sur le site de la tour médiane et ensuite, la société Vallespir Construction réalisera les travaux de maçonnerie permettant de bloquer les murs d'enceinte et la restauration d'une partie de la porte.

***Le multiple rural :** La réalisation des travaux a été prévue au budget 2018. Une réunion avec l'architecte a eu lieu en mairie et l'insertion presse pour les appels d'offre a eu lieu le 8 juin. L'ouverture des plis aura lieu le 6 juillet. Le marché sera signé vers le 8 août. Les travaux sur la salle Délos devraient débuter au mois de septembre 2018.

A toutes et à tous je vous souhaite, dès à présent, de passer de bonnes fêtes, un bon millénaire et de bonnes vacances à Serralongue.

Bien amicalement à tous.

Jean-Marie BOSCH
Maire de Serralongue

40eme réunion du conseil municipal du vendredi 15 décembre 2017 :

1.Convention avec le Centre de Gestion : « Mise à disposition ponctuelle de personnel »
Dans le cadre de la mise en place du budget, une proposition de mise à disposition d'une personne 7/35ème (un jour par semaine) est à délibérer. Cette mise à disposition peut être arrêtée quand on veut. Une journée de 7h = 108,00€. Délibération : vote POUR à l'unanimité

2.Convention entre Monsieur CAMMAS et la Commune de Serralongue : « Passage des canalisations Eau et Assainissement »
Une délibération doit être prise pour une autorisation de passage de canalisation d'eau et d'assainissement sur la parcelle n°966 de Mr Cammas. Cette servitude est concédée à titre gratuit au profit de la commune de Serralongue. Délibération : vote POUR à l'unanimité

3.Décision Modificative : « Opérations comptables entre sections budgets Eau Assainissement et Commune»
Il manque 7060,00€ dans les charges à payer (sous-évalué) sur le budget de la commune.
Les modifications suivantes sont effectuées :

DF 6411	+6560 €	DF 615221	- 1000€
DF 6531	+ 500€	DF 61551	- 1060€
		DF 622	- 3200€
		DF 626	- 500€
		DF 6718	- 500€
		DF 022	- 800€
	+7060€		- **7060€**

Pour le budget de l'eau, concernant l'agent, il était prévu 12000€. Il manque 400€ qui seront pris sur le compte n° DF 6541 pour être transféré au DF 621.
Délibération : vote POUR à l'unanimité

4.Demande de subvention : « Réhabilitation du réseau et du traitement de l'eau potable »
Le conseil municipal approuve les travaux projetés pour un montant de 17536€ et adopte la plan de financement ci-dessous :
Montant de l'opération TTC : 17 536,00€
Subvention Conseil Départemental espérée 50% : 8768,00€
Subvention Agence de l'Eau espérée 30% : 5260,80€
Autofinancement 20% : 3507,20€
Et décide de solliciter le financement auprès du Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau
Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Terrain CAMMAS (sous la chapelle)
Suite à la proposition de Mr et Mme RIU de donner à la commune la parcelle n°858, le conseil n'est pas favorable car pas d'intérêt communal.

6. Zéro Phyto :
Lors de la remise de prix, il nous a été remis un panneau, un diplôme et un nid à mésange. Le panneau est à date avec les 3 grenouilles. La mention « terre saine » pourra être rajoutée après la remise de prix nationale en mars 2018

41ème réunion du conseil municipal du vendredi 26 janvier 2018

1.Mutualisation avec une commune voisine sur le temps de travail de la secrétaire
Pendant l'arrêt maladie de l'actuelle secrétaire de Mairie, Mr le Maire s'est renseigné pour une solution de mutualisation de secrétariat. A compter du 1er février 2018, la secrétaire de Mairie de Lamanère sera mise à disposition de la commune de Serralongue pour 7h30 par semaine le lundi de 9h30/12h30 et de 13h30/17h00 pour une période de 2 mois.
Délibération : vote POUR à l'unanimité

2.Don de terrain à la commune : Mme Vinas/ commune
Mme Vinas donne à la commune de Serralongue la parcelle n° 870
Délibération : vote POUR à l'unanimité

3.Don de terrain à la commune : Mr Thoday/ commune
Mr Thoday donne à la commune de Serralongue la parcelle n° 731
Délibération : vote POUR à l'unanimité

4.Rétrocession de terrain à la commune : Commune/ Mme Roca/Nou
La commune de Serralongue rétrocède à Mme Nou-Roca la parcelle n° 532.
Délibération : vote POUR à l'unanimité

5.Doublement de la RN 116
Le conseil municipal doit délibérer pour le doublement de la Route Nationale 116 et le soutien de la déclaration d'utilité publique.
Délibération : vote POUR à l'unanimité

6.Engagement des dépenses d'investissement et de fonctionnement avant le vote du budget 2018
Ajourné car non applicable sur la commune de Serralongue.

7.Réhabilitation des installations de production et de traitement des eaux. Demande de subvention au titre de la solidarité urbaine/rurale.
Délibération : vote POUR à l'unanimité

8.Point sur le PLU.
Archiconcept, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et les monuments historiques ont prévu de revenir sur Serralongue pour se rendre compte plus précisément des positions de terrains sur la commune.
Nous n'avons pas eu de subvention pour le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

42ème réunion du conseil municipal du vendredi 23 février 2018

1 – Mise à disposition agents / Délibération

Mises à disposition croisées (l'agent de Serralongue sera mis à la disposition de la CCHV et l'agent de la CCHV sera mis à la disposition de la commune de Serralongue) avant de procéder aux mutations définitives.

La mise à disposition ainsi définie sera effective à compter du 1er Mars 2018 au 31 Aout 2018.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2 – Approbation du schéma d'accès à la ressource forestière/ Délibération

Vu le code forestier et notamment son article L153-8 qui confie au Département l'élaboration d'un schéma d'accès à la ressource forestière, en concertation avec les communes.

Vu la proposition des voies communales pouvant potentiellement être utilisées pour évacuer du bois et présentées sur la carte établie par le Département en concertation avec la commune.

Considérant que ce document clarifie les possibilités d'accès à la ressource forestière en favorisant cette activité économique et en préservant le patrimoine routier de la commune.

Ces itinéraires concernent (se référer au document):

- La voie communale n°1 du point A au point B sans limitation de tonnage
- La voie communale n°2 du point C au point D avec une limitation de tonnage avec possibilité de dérogations ponctuelles sous certaines conditions
- La voie communale n°3 sans possibilité de dérogation

Délibération : vote POUR à l'unanimité

43ème réunion du conseil municipal du vendredi 16 mars 2018

1.Retrait de Saint Michel de Llotes Canigou Grand Site

Le maire donne lecture du courrier de Mme Ségolène NEUVILLE. Le conseil municipal accepte le retrait de Saint Michel de Llotes de Canigou grand site.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2.Avancement de grade Agent Principal de 2ème Classe

Mr Le Maire propose de procéder à la création de poste d'adjoint principal de 2ème classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Délibération : vote POUR : 5, CONTRE : 2, ABSTENTION : 4

3.Mutuelle employés,

Chaque employé a sa propre mutuelle. La commune peut participer à la mutuelle pour moitié sachant que cette participation n'est pas obligatoire à l'heure actuelle. Cela représenterait 874,20 euros en niveau 1 pour les 5 employés municipaux et 1460,40 euros en niveau 2 pour un an.

Le conseil municipal vote le principe de proposer une mutuelle aux employés au niveau 1

Délibération : vote POUR : 9, CONTRE : 2

4.Assurance tennis (dommage aux biens)

La SMACL dit qu'il n'y avait pas de dommage aux biens pour un terrain de tennis. La même réponse a été donnée par ALLIANZ. Mr Richard TENAS n'est pas satisfait par cette réponse car pour lui le terrain de tennis n'est pas assuré.

5.Approbation du schéma d'accès à la ressource forestière

Le conseil municipal doit valider les itinéraires de voies communales :

- Voie de Can Palat sans limitation de tonnage
- Voie de Can Tony sans limitation de tonnage
- Voie des Masots sans limitation de tonnage

et approuve la carte proposée par le conseil départemental

Délibération : vote POUR à l'unanimité

44me réunion du conseil municipal du jeudi 05 avril 2018

1 – Comptes Administratifs 2017

- Budget Principal,
- Budget Annexe Eau et Assainissement

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2 – Comptes de Gestion 2017

- Budget Principal,
- Budget Annexe Eau et Assainissement

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3 – Affectation du Résultat

- Budget Principal,
- Budget Annexe Eau et Assainissement

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4 – Vote du budget

- Budget Principal,
- Budget Annexe Eau et Assainissement

Délibération : vote POUR / 10 – CONTRE : 1

5- Compte rendu des réunions du SIOCCAT :

Sabine QUINTANA présente la motion de soutien aux prisonniers politiques de Catalogne sud, adoptée lors de la dernière réunion du Syndicat Intercommunal pour la promotion de la langue catalane.

45me réunion du conseil municipal du vendredi 04 mai 2018

1 - Bilan Forestier Office National des Forêts

Tous les ans, l'Office National des Forêts effectue un bilan sur la commune (mise en vente de produits, appui technique et financier etc…). Nos pistes se dégradent. Il y en a pour 3000€ de travaux. Dans le bilan, l'ONF propose des actions correctives. Pour l'instant, le conseil municipal n'envisage pas de travaux.

2 - Désignation d'un élu plan climat Pays Pyrénées Méditerranée

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un outil à la fois stratégique et opérationnel qui vise localement à :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire
- adapter le territoire face au changement climatique
- promouvoir la sobriété énergétique
- améliorer la qualité de l'air
- développer les énergies renouvelables

Ainsi, pour répondre à la règlementation et afin de poursuivre la démarche engagée depuis près de 7 ans à l'échelle de notre territoire, les élus du Pays Pyrénées Méditerranée et des 4 Communautés de communes membres ont décidé de mutualiser la démarche d'élaboration en confiant le pilotage et la coordination au Pays Pyrénées Méditerranée. Ce travail débouchera sur la construction d'un PCAET fédérateur à l'échelle du Pays, traitant des thématiques communes aux 4 Communautés de communes et d'un PCAET spécifique à chaque EPCI traitant leurs singularités.
Pour La commune de Serralongue, les élus désignés sont Gérard PIRON et Eve ROIG
Délibération : vote POUR à l'unanimité

3 - Biens sans maître

Aux abords de Can Guilllamou des terrains appartenant à une ancienne société immobilière seraient « sans maitres ».La mairie entame la procédure de récupération de ces terrains. L'un d'eux est en vue pour la localisation de la station d'assainissement.

4 - Transport à la demande

La région Occitanie met en place un service à la demande de bus à 1euro. Nous venons de recevoir 2 itinéraires le vendredi pour un trajet de Lamanère / Prats de Mollo avec ramassage possible à Serralongue et pour Lamanère /Amélie-les Bains le jeudi. Voir les horaires à la Mairie.

5 - PLU point de situation

Mr Le Maire présente un projet de développement au Golf de Falgos. Sur le reste, le projet n'a pas beaucoup avancé.

6 - Plan de financement du multiple

Une présentation du projet de financement du multiple rural plus affinée a été présentée. Au final, le reste à financer par la commune est de 129 715€ (autofinancement), et 71 507€, FC de la TVA). Deux prêts seront réalisés 130 000€ à long terme et 75 000€ à court terme.
Apres une projection sur le budget de fonctionnement de 2019 et 2020, l'ensemble des membres du Conseil Municipal, moins une voix, autorisent Mr le Maire à se rapprocher de l'architecte Mr Yeste et de lancer les appels d'offre.
Il reste à voir les taux de remboursement anticipé lors de la vente de l'immeuble de l'actuel café.

7 - Vote des subventions aux associations :

Subventions aux associations	€
Comité des fêtes	2500
Association de chasse ACCA de Cabrenc	130
Association de pêche	130
Boule de Cabrenç	130
Groupe sardaniste	130
Association culturelle et animations	600
Pompiers St.Laurent-de-Cerdans	150
Tennis Club	130
Ensemble Vocal du Haut Vallespir	80

Délibération : vote POUR à l'unanimité

8 - Soutien à la commune de Porté Puymorens

Mr le Maire donne lecture de la délibération prise par la commune de Porté Puymorens relative à la problématique de la fermeture du Col du Puymorens en période hivernale. Il propose de soutenir le conseil municipal de Porté Puymorens dans sa démarche. Délibération : vote POUR à l'unanimité

9 - Motion de soutien aux prisonniers politiques de Catalogne Sud

« Le 20 septembre dernier, réuni dans la commune de Bages, le Syndicat intercommunal pour la promotion des langues occitane et catalane votait une motion de soutien aux 750 maires de Catalogne sud, convoqués par la justice pour le simple fait de faciliter l'organisation d'élections. Rassemblant 129 communes des Pyrénées-Orientales, le SIOCCAT dénonçait dans cette motion les dérives qui portaient atteinte à la liberté d'expression. Suite aux élections du 1er octobre 2017 sur l'auto-détermination de la Catalogne, des dirigeants associatifs et politiques ont été emprisonnés et sont maintenus en détention provisoire car ils refusent de renoncer à leurs idées. Ces prisonniers politiques sont Jordi Sànchez, Président de l'Assemblea Nacional Catalana, Jordi Cuixart, Président de l'association Òmnium, Oriol Junqueras, vice-Président de la Generalitat de Catalunya et Joaquim Forn, Ministre de l'Intérieur de la Generalitat de Catalunya. Ces quatre personnes sont privées de liberté au seul motif de leurs opinions depuis maintenant plus de cinq mois. Or, vendredi 23 mars, nous apprenons avec stupéfaction que quatre autres membres du Gouvernement catalan viennent d'être arrêtés et emprisonnés : Jordi Turull, Josep Rull, Raül Romeva, Dolors Bassa ainsi que Carme Forcadell, ex-Présidente du Parlement Catalan.

Il s'agit clairement d'une atteinte à la liberté d'expression et à la liberté politique. Lorsqu'une démocratie emprisonne ses citoyens-nes pour leurs idées, lorsqu'une démocratie choisit de résoudre les problèmes politiques par la répression, lorsque sa justice n'est plus indépendante, alors ses fondements mêmes sont menacés et en péril. Réuni le 28 mars dans la commune de Toulouges, le SIOCCAT a adopté à l'unanimité cette motion afin d'apporter son total soutien aux prisonniers politiques et s'insurger contre le bafouement des valeurs démocratiques dont fait preuve l'Espagne vis-à-vis de la Catalogne. »
Le conseil municipal soutient cette motion
Délibération : vote POUR à l'unanimité

46me réunion du conseil municipal du vendredi 15 juin 2018

1. ONF choix à valider :
L'ONF n'ayant pas trouvé d'acheteurs pour la parcelle 11A, propose qu'elle soit mise en vente aux particuliers.Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Prestation crématorium :
Pour chaque ouverture ou fermeture de caveau, il est demandé 100 € (prix élevé / autres communes). Des vacations pour fermeture de cercueils sont souvent demandées au maire.
Lorsque la fermeture est suivie d'une crémation, il serait possible de demander des frais. Afin de se rapprocher des pratiques des autres communes, il est proposé 70 € pour l'ouverture / fermeture d'un caveau et 20 € pour une vacation. Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. PLU point de situation zonage :
Si le nouveau projet envoyé par ARCHI CONCEPT présente des améliorations par rapport au précédent, il n'apporte pas entière satisfaction à l'ensemble du Conseil. Un contact sera pris avec eux pour élargir les zones constructibles afin de rester au plus près des zones de l'ancien POS.

4. Multiple rural – Avenant au marché de Maitrise d'œuvre :
Le pourcentage du contrat initial ne semble pas appliqué (8.8%). La délibération est reportée. Un courrier sera préparé pour M. YESTE.

5. Médiation Préalable Obligatoire (MPO) – convention avec le Centre de Gestion 66 :
Le Centre de Gestion 66 propose gratuitement ses services pour traiter tout litige du personnel communal. Ce service sera gratuit jusqu'en 2020. Délibération : vote POUR à l'unanimité
Suite à la période d'essai des échanges de secrétaires avec ARLES s/ TECH, chacune étant satisfaite dans son nouveau poste, il convient de créer le poste pour la nouvelle secrétaire ; par la suite celui de l'ancienne sera fermé. Délibération : vote : 10 POUR et 1 ABSTENTION

7. Décision modificative budget Eau et assainissement :

Art. /Chap.	Intitulé du compte	Crédit budgétisé	Montant transfert	Montant proposé
040/28156	Matériel spécifique d'exploitation	21 822 €	-0.47 €	21 821.53 €
13/131	Subvention d'équipement	10 521.60 €	+0.47 €	10 522.07 €

Délibération : vote POUR à l'unanimité

8. Décision modificative budget Commune :

Art. /Chap.	Intitulé du compte	Crédit budgétisé	Montant transfert	Montant proposé
67/6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0 €	500 €	500 €
011/6156	Maintenance	11 500 €	-500 €	11 000 €

Délibération : vote POUR à l'unanimité

1018-2018 : 1000 ans ça se fête !

En 2018, l'Eglise Sainte Marie de Serralongue fête ses 1000 ans. La date du Millénaire ayant été fixée à la consécration de l'église, et celle-ci dédiée à la Vierge Marie, le 15 août 2018 a été retenu pour être le « pivot » de la semaine.
A l'occasion de cet évènement exceptionnel, la commune et ses habitants se sont mobilisés pour offrir aux visiteurs des animations médiévales pour petits et grands.

Le comité du millénaire en charge de l'organisation générale a conçu un programme de trois jours centré sur la vie du village en 1018

Quelques exemples d'animations proposées :

- ✓ Armurerie : présentation de pièces d'armures, d'armes et de casques médiévaux – Herboristerie : présentation des plantes médicinales du moyen âge – Présentation des soins du corps au moyen-âge
- ✓ Démonstration de combat en armure, chorégraphié et libre
- ✓ Cuisine : préparation en public de plat historique, avec cuisson en pot de terre et table à feu
- ✓ La mesnie des Turlupins (8 à 10 participants) monte un campement médiéval au sein duquel sont proposés plusieurs ateliers pédagogiques liés à la vie quotidienne à la fin du XIIIème siècle : héraldique, enluminure, jeux médiévaux de table ou d'extérieur, couture et présentation de costumes, démonstration d'archerie ou de lancer de hache, atelier ludique et pédagogique pour les tout-petits autour de poupées habillées à la mode du XIIIème siècle, démonstration de préparations culinaires historique.
- ✓ Le calligraphe
- ✓ Les potiers / feutriers
  - L´atelier de poterie : A partir de l'argile brute qu'il a malaxée, le potier donne à voir la réalisation de céramiques sur le tour à pied tout en expliquant les différents stades de l'ouvrage. Ensuite, il décrit et montre les phases d'élaborations qui s'achèvent par la cuisson dans le four
  - L'atelier de décoration de la céramique : La décoratrice montre toutes les techniques de décoration de la céramique au moyen-âge. Elle explique comment les engobes, les oxydes colorants, les émaux sont obtenus et préparés ainsi que leur pose sur l'argile dure ou cuite.
  - L'atelier du feutre : A partir de la laine lavée qu'elle a cardée, la feutrière réalise chapeaux, chaussons et sacs en feutre tout en expliquant les différents stades de l'ouvrage, le foulage, la mise en forme… Ensuite, elle présente les pièces exposées et décrit leur utilité dans la vie de tous les jours au moyen-âge
  - L'atelier des petits teinturiers: Les enfants font de l'initiation à la teinture. Avec des végétaux tinctoriels, ils créent leurs impressions sur le tissu. Ensuite ils baignent le tissu dans le bain de teinture pour découvrir les motifs qu'ils ont réalisés. Ils quittent l'atelier avec leur tissu imprimé.
  - L'atelier du tisserand : Après avoir vu le filage de la laine au fuseau, l'assistance découvre le tissage avec le métier à tisser à pesons (tissage vertical), le métier à tisser horizontal, le métier à cartes et le métier au peigne. L'oeuvrier réalise les tissages et explique les techniques d'ourdissage, enfilage… -
  - L'atelier de Fuseau & Lucette: Les enfants et les grands-enfants s'initient au filage de la laine avec le fuseau. Ils s'initient aussi au tissage à la lucette. Ils quittent l'atelier avec leur fil et/ou leur tissage.
- ✓ L'attention a surtout été portée sur le côté historique, pédagogique et ludique.

Les artisans seront présents à temps plein de 10h du matin à 18h avec une pose d'une heure vers 12h30.
Un concert en église et des animations musicales seront également proposés chaque jour.

Les grands rendez-vous du millénaire

- Tous les jours, animations médiévales.

- vendredi 17 en après-midi : Bas Fourneau Coulée de fer

- vendredi 17 au matin : Inauguration de l'œuvre des ferronniers catalans.

- vendredi 17 et samedi18 : Août Conférences historiques

- vendredi 17 21H00 : Théâtre Médiéval avec le théâtre Arlésien : "Gondemare le Maudit!"

- vendredi 17 au soir Retraite aux flambeaux

- dimanche 19 Août 11H00 : Messe en l'église du village avec Msg Norbert Turini, évêque d'Elne et de Perpignan

- dimanche 19 Août : La sardane de Serralongue avec la Cobla Tres vents

Le comité du Millénaire a besoin de vous et recrute des bénévoles pour les 17,18 et 19 Août. Votre aide sera la bienvenue ! Pour devenir un acteur de cet évènement historique de Serralongue, vous pouvez contacter Gérard Piron au 06 72 54 93 91.

Pour soutenir le comité du Millénaire, le lien est toujours actif pour tout don sur le site participatif www.leetchi.com. Il est lié à la page Facebook du Millénaire à l'adresse suivante : www.leetchi.com/c/projets-de-le-village-de-serralongue.
Vous pouvez également adresser vos dons à l'attention du :
"Trésorier du Millénaire" Mairie de Serralongue Rue Pierre Talrich 66230 SERRALONGUE

Le comité du Millénaire tient à remercier ses partenaires :

- La Mairie de Serralongue
- La Communauté des communes du haut Vallespir
- Le Département
- La Région
- Les pays d'art et d'histoire transfrontalière
- Le Crédit Agricole
- Copil Plus

Un tailleur de pierre au service du « Millénaire »

Le village va fêter ses milles ans les 17, 18 et 19 août 2018. A cette occasion, les « Ferronniers Catalans » ont offert à la commune une œuvre qui sera installée à l'entrée du village. Pour la réalisation du socle qui supportera la sculpture, Jacques Marqués a proposé ses services pour tailler les pierres.

La taille de la pierre reste un savoir-faire ancestral qui demande beaucoup de patience et de précision. Dans la famille Marqués, on était tailleur de pierre de père en fils et Jacques et Joseph n'ont rien perdu de ce noble métier.

Aidé par quelques bénévoles, ils sont partis du côté du « Cortals » pour y extraire la belle pierre de granit rose nécessaire à la taille de quelques vingt mètres linéaires de parpaings.

Dans un premier temps il a fallu réaliser l'extraction du bloc, choisi pour sa qualité, sa couleur et sa consistance sans veine ni strate. Après avoir percé des trous distants d'une dizaine de centimètres dans le gros bloc, on enfonce des coins métalliques que l'on frappe à la masse. Coup après coup, comme dans un tronc de bois, le rocher cède et une belle tranche de cinquante centimètres d'épaisseur est extraite. On procède ensuite avec la même méthode à la découpe grossière des parpaings. De taille et de poids beaucoup plus maniables, ces pierres sont ramenées au village pour une taille dans leur forme définitive. Pour cette dernière phase le tailleur de pierre doit être méticuleux et précis dans toutes les étapes de son travail. A ce jour l'ensemble des pierres nécessaires sont terminées.

Merci aux bénévoles qui ont participé à cette entreprise et surtout merci à Jacques qui a ressorti tous ses outils et qui n'a rien perdu de son savoir-faire.

Liste des Deliberations

Délibérations 2018 N° 001au N° 023		
N°001	Réhabilitation des installations de production et de traitement des eaux. Demande de subvention au titre de la solidarité urbain / rural	26/01/2018
N°002	Convention de mise à disposition de personnel	26/01/2018
N°003	Cession gratuites de terrains au profit de la commune. Madame VINAS et Monsieur THODAY	26/01/2018
N°004	Déclaration d'utilité publique du 16 juillet 2008	26/01/2018
N°005	Rétrocession terrain à la Commune / Madame ROCA-NOU	26/01/2018
N°006	Mise à disposition- Personnel Communal et Personnel Communautaire	23/02/2018
N°007	Convention de mise à disposition de personnel	23/02/2018
N°008	PLU en cours d'élaboration- Confirmation d'achèvement de la procédure	23/02/2018
N°009	Approbation du schéma d'accès à la ressource forestière.	23/02/2018
N°010	Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe / Tableau des effectifs	23/02/2018
N°011	Retrait de Saint Michel de Llotes du Syndicat Mixte Canigou Grand Site	16/03/2018
N°012	Approbation du compte administratif 2017 /Commune	05/04/2018
N°013	Approbation du compte administratif 2017 / Eau assainissement	05/04/2018
N°014	Approbation du compte de Gestion 2017 / Budget principal Commune	05/04/2018
N°015	Approbation du compte de Gestion 2017 / Eau assainissement	05/04/2018
N°016	Affectation du résultat de fonctionnement 2017 /Commune	05/04/2018
N°017	Affectation du résultat de fonctionnement 2017 /Eau assainissement	05/04/2018
N°018	Budget Principal / Commune 2018	05/04/2018
N°019	Budget Annexe / Service des Eaux et de l'Assainissement 2018	05/04/2018
N°020	Affectation du résultat de fonctionnement 2017 / Commune Annule et remplace délibération n°16/2018	05/04/2018
N°021	Subvention 2018 – Versement aux Associations	04/05/2018
N°022	Motion de Soutien aux prisonniers Politiques de Catalognes Sud	04/05/2018
N°023	Motion de soutien à la Commune PORTE-PUYMOREN Col du PUYMORENS	04/05/2018

Pour lutter contre la fracture numérique, La Mairie vous propose un article issu du magazine 60 Millions de consommateurs

Dans son numéro du mois d'avril, le magazine 60 Millions de consommateurs dévoile les résultats de son comparatif de 7 tablettes tactiles pour seniors. La tablette Ardoiz®, développée par Tikeasy (entreprise du Groupe La Poste), se place sur la première marche du podium avec la note de 14,5/20.

Les tests menés par le magazine 60 Millions de consommateurs ont porté sur l'analyse des performances techniques, la mise en situation réelle des tablettes avec la participation de 20 panélistes âgés de plus de 60 ans sans troubles cognitifs ou perceptifs profonds et l'analyse ergonomique des tablettes.

A l'issue de ces tests le magazine 60 Millions de consommateurs a décerné la première place du test comparatif « tablettes tactiles pour séniors » à la tablette Ardoiz® de La Poste pour les critères suivants :

- L'interface simplifiée d'Ardoiz est très appréciée
- Les applications spécifiques à Ardoiz sont bien pensées
- Le service d'assistance appréciable et illimité
- Le site **mon.ardoiz.fr** accessible pour la famille et les proches

Les résultats complets de ce comparatif sont à retrouver dans le magazine n°536 daté avril 2018 et sur www.60millions-mag.com/

Election :

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante. Pour pouvoir voter en 2019, il faut avoir fait la démarche en mairie avant le 31 décembre 2018.

Ramassage des encombrants de juillet à décembre 2018

Lundi 2 juillet	Lundi 1er octobre
Lundi 06 août	Lundi 05 novembre
Lundi 03 septembre	Lundi 03 décembre

Inscriptions à la Mairie

Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts :

http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/interdiction-du-brulage-a-l-air-libre-des-dechets-a23841.html

Rappel règlementaire : Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

Cette interdiction s'adresse à tout producteur de déchets verts : Particuliers, Entreprises, Exploitants agricoles et forestiers, Collectivités territoriales…

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut-être appliquée.

Recensement et journée du citoyen

Pour chaque jeune de 16 ans, le **recensement** doit être effectué pour :

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire…
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où et quand se faire recenser

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, au consulat ou au service diplomatique français s'il réside à l'étranger.

Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16e anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un **recensement** classique.

« Association Culturelle et Animations »

Le Syndicat d'Initiative a changé de nom :

Dans le cadre de la loi NOTRe, il a été demandé aux structures de tourisme de respecter certaines obligations d'accueil (langues parlées, rémunération des salariés, heures et jours d'ouverture). Les petites structures comme celle de Serralongue ne pouvant suivre, la Communauté de Communes du Haut Vallespir a proposé la création d'un Office de tourisme intercommunal. Cette obligation entraîne, pour les différentes associations, de ne plus utiliser les noms d'Office de tourisme ou Syndicat d'Initiative. Seul les Offices de tourisme les plus importants ont pu garder cette nomination.

Nous avons donc profité de la dernière Assemblée générale qui a eu lieu le 25 mars 2018 pour faire ce changement. L'association « Syndicat d'Initiative de Serralongue » se nomme donc maintenant « Association Culturelle et Animations ».

Seul le nom change, impliquant quelques changements au sein de l'association comme les statuts, le compte en banque, etc…Pour le reste, rien n'a changé. L'association organisera toujours les Feux de la St Jean tous les 23 juin, la Foire de la St Jean le dimanche après les feux, les vide greniers, le Marché de Noël le 1er dimanche de décembre et d'autres diverses animations.

Une page Facebook existe désormais : *Association Culturelle et Animations Serralongue*
Nous sommes toujours ouverts pour de nouvelles idées et si l'envie de vous joindre à nous pour nous aider dans nos différentes animations, vous êtes évidemment les bienvenus
(Contact : Céline Sivieude : 06 15 02 33 18).

Association de chasse

Les membres de l'équipe de battue au sanglier de Serralongue, accompagnés de leurs épouses, s'étaient donné rendez-vous le dimanche 29 avril dernier pour le traditionnel repas de fin de saison. Ces dames qui supportent notre passion trois jours par semaine et durant cinq mois méritaient bien cette invitation.

Pour la circonstance, c'est Charlotte et Philippe du restaurant « Al Nostre Racò » de Lamanère qui les accueillaient pour un succulent repas.

Un beau palmarès pour cette saison avec 70 battues organisées avec une moyenne de 24 participants par matinée pour un tableau de 151 sangliers représentant un poids moyen de 46,11 kg et un plan de chasse réalisé de 37 chevreuils.

Prochains rendez6vous pour le nettoyage des chemins et pistes les dimanches 1, 8, 15, 22 et 29 juillet 2018.

Une exposition sur les 33 « morts pour la France »

Dernièrement Elisabeth et Robert Hinsberger, un couple de retraités passionnants et passionnés vivant à l'année à Rombas en Moselle étaient de passage à Serralongue pour affiner une exposition sur laquelle ils travaillent depuis deux ans. C'est en visitant les sites sur lesquels se sont déroulées les batailles les plus meurtrières avec leurs petits enfants qu'ils se sont pris de passion pour cette partie de l'histoire en général et pour les Serralonguais « Morts pour la France » en particulier.
Grâce à l'aide des sites spécialisés, à leurs enquêtes personnelles, à leurs déplacements sur les divers cimetières, aux heures de recherches dans les archives de la mairie et aux documents de quelques familles de descendants, ils vont pouvoir présenter le fruit de leur travail sous forme d'exposition.
Les recherches ne sont pas clôturées et ils sont toujours preneurs de documents (lettres, livrets militaires, certificats de décès, etc.) ou tout autre renseignement sur ces 33 soldats dont le nom est inscrit sur notre monument aux morts.
Ces documents peuvent être remis au secrétariat de la mairie qui pourra photocopier ou noter les renseignements fournis.

Contacts : e-mail nr.h@sfr.fr
Site : https//serralongue-14-18.webnode.fr

L'exposition sera inaugurée le samedi 10 novembre à 15 h, elle sera visible jusqu'au 14 novembre à la salle Jean Marqués puis à la salle Hubert Ténas à partir du 19 novembre 2018.

Festival de la photographie :

Du 28 au 29 juillet 2018, aura lieu le ***1er mini festival de la photographie à Serralongue****.*
Deux artistes seront présents à la salle de la mairie dès le samedi 28 juillet 2018 avec un vernissage en fin de matinée.
Le dimanche 29 juillet, la salle polyvalente deviendra un lieu d'exposition dédié aux amateurs locaux. Ouvert à tous et quel que soit le thème, venez exposer vos photos. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 juillet 2018 auprès de Eve ROIG que vous pouvez contacter pour toute Information au 0652834066.

Association de pétanque : « La boule de Cabrenç »

Des membres du bureau de la boule de Cabrenç, bien aidés par des bénévoles, ont durant ce dernier hiver procédé à l'électrification de l'espace Yves LAGARDE. Cet été nous pourrons bénéficier de ces nouvelles installations. Un grand merci à Michel AUGUET qui a mis à disposition son tractopelle et qui n'a pas hésité à donner de son temps pour que nous puissions enfouir la ligne électrique et à Michel MORA qui a entièrement et bénévolement réalisé l'installation électrique intérieure au chalet.

Après le succès des concours organisés à chaque vacances scolaires (Tournoi de Toussaint, la Pétanque de Noël, de l'épiphanie, les tournois de l'Ours et de Pâques), la Boule de Cabrenç remercie tous les participants toujours aussi nombreux et donne maintenant rendez vous aux amateurs pour les concours du samedi soir des mois de juillet et Août , ainsi que pour le challenge Guy PUJOL du 28 Juillet, le concours des enfants le 4 août et le grand concours Daniel MONTALAT du 19 Août. A vos Boules !

Ecole de musique du « Haut Vallespir »

Dernièrement l'école de musique du Haut Vallespir avait donné rendez-vous à la classe de piano dans la salle polyvalente Jean-Marqués.
Jérôme Thomas, le directeur, a présenté son école et Anne Benjamoile, professeur de piano enchaînait en présentant le déroulement de ce petit concert. 22 élèves, de 5 à « 60 »ans ont magnifiquement joué leurs partitions devant un très nombreux public composé de parents, grand parents et amis.

Le « café de la poste » chez Fleur : renommée grandissante !

Que ce soit pour la fête de la soupe ou le repas péruvien, ils sont des dizaines à venir de Serralongue et alentours, mais aussi d'Amélie ou de Céret. Les commentaires sur la qualité des repas et des animations du « café de la Poste » de Serralongue sont relayés sur les réseaux sociaux et par le bouche à oreilles. Bravo Fleur !

Groupe Sardaniste de Serralongue

Les cours ont repris et ci-dessous le calendrier prévisionnel 2018 :

Samedi 23 juin 2018	21 h Feux de la St. Jean et sardanes au « Plaçot »
Dimanche 24 juin 2018	16 h Foire de la St. Jean, sardanes + Danseurs Catalans
Samedi 30 juin 2018	21 h Place Abdon Poggi
Samedi 7 juillet 2018	21 h Place Abdon Poggi
Vendredi 13 juillet 2018	18 h Cour d'école (avant sardinade du comité)
Samedi 14 juillet 2018	11 h Cour d'école (Défilé et apéritif municipalité)
Samedi 21 juillet 2018	21 h Place Abdon Poggi
Samedi 28 juillet 2018	21 h Place Abdon Poggi
Samedi 4 août 2018	Festa Major à Lamanère sardanes avec cobla à 16h
Samedi 11 août 2018	18 h Place Abdon Poggi (Llavant de Taula du comité)
Dimanche 12 août 2018	Festa Major Serralongue sardanes avec «Sol de Banyuls» 16 h
Dimanche 19 août 2018	Millénaire de Serralongue sardanes avec « Tres Vents » 16 h
Samedi 25 août 2018	21 h Place Abdon Poggi
Samedi 1 septembre 2018	21 h Place Abdon Poggi
Samedi 15 septembre 2018	20 h Sardanes devant le café puis repas de fin de saison)

Venez nombreux et amenez vos amis, s'ils ne savent pas danser ils apprendront !

Association Sauvegarde du Château et des Tours de Cabrenç

Dimanche 27 mai 2018, au domaine de Falgos, 38 adhérents avaient répondu à l'invitation du président Jean-Marie Bosch. Avec 33 pouvoirs reçus, l'assemblée pouvait délibérer conformément aux statuts.
Le président ouvrait la séance en ayant une pensée pour ceux qui nous ont quittés et qui étaient présents dès la création de l'association (Adrienne Garcia et Jean-Pierre Soupiset).

Des remerciements à René Legeay et Thierry Clemens qui ont réalisé la vidéo sur le site des tours de Cabrenç (présentée en séance) et qui avait été reprise à la télévision pour l'émission « Échappées Belles »

Pour 2018, les fouilles archéologiques et la consolidation de la courtine de la tour médiane représentent une dépense de 16 673,00 €.
Après consultation c'est l'entreprise Vallespir Construction qui a été retenue pour la réhabilitation des remparts sur la courtine de la tour médiane. Après approvisionnement du chantier par héliportage, le chantier va démarrer en septembre.

Un appel au bénévolat pour la journée d'entretien du site, le samedi 30 juin 2018, est lancé. Pour tous les bénévoles le rendez-vous est fixé à 7heures à la fontaine du village.

ETAT CIVIL

Bienvenue à Maena et Noa au foyer de Sylvia Geerts et Jeremy Binder, Paolo et Noelys. Félicitations aux parents et aux grand parents Annie et Serge ainsi que Jeanne et Joseph.

En ce deuxième semestre de 2018, ils nous ont quittés :
Adrienne GARCIA, André TENAS, Jean-Pierre SOUPIZET, François PUIGMAL, Mme ROUQUAIROL

Attention au moustique tigre

Alors que le moustique tigre *aedes albopictus* est désormais présent dans 42 départements de métropole, le ministère des Solidarités et de la Santé rappelle un certain nombre de gestes simples pour éviter la prolifération de ce petit moustique de couleur blanche et noire qui est un vecteur de certaines maladies (chikungunya, dengue, zika).
Parmi les gestes à connaître, il est recommandé en particulier :

- ***d'éliminer les endroits où l'eau peut stagner ;***
- ***de changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine et si possible supprimer les soucoupes des pots de fleurs ;***
- ***de vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainage ;***
- ***de couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un tissu ;***
- ***de traiter l'eau des piscines (eau de javel ou galet de chlore...).***

À noter :
Si vous pensez avoir observé dans votre commune un moustique tigre, vous pouvez également le signaler aux autorités sanitaires sur www.signalement-moustique.fr

Programme à date d'impression du bulletin pouvant être sujet à modification ….